

José DEULOFEU

LA SYNTAXE ET LES CONSTRUCTIONS BINAIRES

I - L'ETUDE SYNTAXIQUE.

Nous présentons une étude de la syntaxe qui se situe dans une perspective précise : celle de l'étude de la variation linguistique entre locuteurs d'une même langue. Nous nous proposons de décrire des productions orales et d'examiner en quoi elles présentent des "variations" caractéristiques. Au point où nous en sommes actuellement, il nous semble que les productions des locuteurs diffèrent moins par la "grammaire" de la langue qu'ils utilisent que par les emplois discursifs qu'ils font de cette langue, et par les pratiques sociales qui mettent en jeu cette activité de langage. Pour pouvoir affirmer cela, il faut tout d'abord que nous précisions ce que nous entendons par "grammaire", et particulièrement par "syntaxe".

On définit généralement la syntaxe comme une "construction". Savons-nous opposer, en matière de langue, le construit et le non-construit ? Y a-t-il des sortes de constructions d'énoncés qui ne relèveraient pas de la syntaxe ? En ce cas, quelles en sont les régularités ? Sur quelles propriétés des constructions de ce genre "non-syntaxiques" pourraient-elles être fondées ?

1°/ Exemple de construction syntaxique :

On pose comme postulat qu'il existe des éléments de la langue qui assurent le rôle de "constructeurs" par rapport à d'autres. Soit en français le verbe, ou la préposition, considérés comme

constructeurs syntaxiques, dans la mesure où ce sont des catégories morphologiquement déterminées qui peuvent construire d'autres catégories.

Un verbe comme recenser donnera un effet de construit dans une suite "a recense b", quelle que soit la nature lexicale de a et de b. Si l'on se représente une suite comme :

l'étagère recense le sel,

il y a très peu de chance pour que cela forme un énoncé conforme à l'expérience d'un locuteur, et le sens d'un énoncé de ce genre est sans doute aberrant du point de vue de l'expérience, mais la question du sens peut tout au moins être posée : ceci est construit comme un énoncé auquel on pourrait accorder un sens, n'était le choix peu vraisemblable des éléments lexicaux qui sont là. L'ensemble est perçu comme formant une unité. Ce qui rendrait difficile l'effet de construit, ce serait de trouver une suite comme :

l'étagère recense boire.

Ce qui importe, c'est la catégorie à laquelle appartient le mot mis en relation avec "recense" et non son sens. La perception d'une relation entre le verbe et les éléments qu'il construit suppose la connaissance préalable de ces catégories, mais non pas la connaissance préalable des éléments de lexique qui les composent. Le fait que la construction est dépendante de catégories, (lesquelles sont arbitraires par rapport à l'expérience), et non de listes lexicales apprises, nous paraît une propriété fondamentale de la syntaxe de la langue. Dire que la connaissance des catégories est préalable à la perception de l'énoncé, c'est dire sous une autre forme ce que disent les linguistes comme G. Guillaume quand ils posent que la langue est "antérieure au discours"

Toute analyse d'une construction syntaxique telle que celle-ci oblige à préciser les notions que l'on met en jeu dans l'analyse. Afin de mieux situer ce que nous entendons par construction syntaxique ou effet de construit sans intervention de la syntaxe, ou

construction binaire, nous devons présenter, succinctement, quelques unes des notions que nous utilisons. Il s'agit essentiellement de :

- distinguer entre le niveau des structures et le niveau de la chaîne,
- dégager un type de syntaxe nucléaire et un type non-nucléaire (qui comporte entre autres choses la construction binaire)
- de dégager, parmi les éléments de la syntaxe nucléaire, ceux qui nous paraissent caractériser la rection verbale (par exemple les éléments de la construction du verbe recenser, tel qu'il a été cité précédemment).

2°/ Les notions mise en jeu :

2.1. Le niveau des structures et le niveau de la chaîne.

A. Le niveau de la chaîne linéaire est indispensable pour rendre compte des phénomènes qui ressortissent aux nécessités universelles de trouver une structuration linéaire à l'énoncé. Les chaînes sont caractérisées par des phénomènes de linéarité, donc de position, d'ordre d'apparition des éléments dans la chaîne : des phénomènes de déroulement lié ou rompu (lié : "je parle à Jean" ; rompu : "Jean, je ne lui parle plus") ; par des phénomènes intonatoires.

Les phénomènes de chaîne accompagnent nécessairement même les énoncés fortement grammaticalisés, puisque la réalisation au niveau de la chaîne est une nécessité pour tous. Mais on distinguera ces énoncés, où les phénomènes de chaîne ne font que se surajouter à une organisation reposant sur le jeu des catégories grammaticales de la langue, des énoncés dont la structure est étroitement déterminée par les phénomènes caractéristiques de la chaîne. Ainsi un énoncé comme "des haricots, bof" n'a pas d'autre organisation que celle que lui confèrent les positions, les intonations, les ruptures qui en accompagnent la réalisation.

B. Le niveau des structures est indispensable pour rendre compte des effets de "construction" qui ne sont dus ni à la simple linéarité ni à des taxinomies lexicales en rapport avec

l'expérience. On a vu avec le verbe recenser que le verbe peut, en tant que catégorie grammaticale, construire ensemble des termes en constituant un énoncé grammaticalement bien formé, sans que la relation qu'il institue entre ces termes soit directement interprétable dans l'expérience. Les relations fondées sur les catégories grammaticales imposées par une langue constituent une organisation formelle dans laquelle s'analysent nécessairement les relations entre objets de l'expérience. Pour nous, une telle organisation ne doit pas s'interpréter comme une collection de "servitudes grammaticales" relevant de la seule morphologie, mais comme le niveau où se révèle l'organisation sémantique profonde de la langue. Sur ce point on verra, dans l'article de C. Blanche-Benveniste comment peut s'interpréter en termes d'aspect le sous-système formel des auxiliaires.

C. Entre chaînes et structures on pose des relations comme des règles de représentation d'un niveau à un autre, telles que l'on en trouve entre les allomorphes et les morphèmes dans la tradition structuraliste. Ces règles font correspondre les unités du niveau de la chaîne avec les unités du niveau syntaxique de structure.

2.2. Syntaxe nucléaire et non nucléaire.

A. On représente la syntaxe dite "nucléaire" sur le modèle de la relation entre une tête et ses satellites. La tête est l'élément constructeur. Les satellistes ont chacun une relation directe avec l'élément constructeur. Le modèle de syntaxe nucléaire sur lequel on travaillera sera pour l'instant celui du verbe.

La tête (élément constructeur) est définie par sa catégorie grammaticale : elle ne prend pas n'importe quel satellite : c'est l'exemple-type de la restriction grammaticale. On peut donner pour exemple de construction nucléaire :

la voisine donne du pain aux moineaux tous les soirs

Parmi les éléments nucléaires qui entrent dans une construction verbale, on distinguera ceux qui sont classés comme faisant partie de la

"rection verbale". La définition intuitive du phénomène de la rection verbale est que n'importe quel verbe ne peut se combiner avec n'importe quel élément : certains éléments, par exemple "du pain", "aux moineaux" ne sont compatibles qu'avec certaines classes de verbes, et à ce titre sont "régis" par ces classes de verbes. D'autres, comme "le soir", "là", semblent compatibles avec toutes les classes de verbes, moyennant une bonne sélection lexicale ; (on distinguera soigneusement les inadéquations lexicales, qui font que par exemple, "il sait l'anglais tous les soirs" est un peu bizarre, des inadéquations grammaticales, qui font que par exemple "elle existe du pain" est impossible, et qu'on ne saurait améliorer l'énoncé en modifiant le lexique de l'élément à construire avec le verbe, étant donné que la forme lexicale la plus légère, comme un clitique "en", serait ici tout aussi inadéquate : * "elle en existe").

On ne peut observer la rection verbale qu'au niveau de la chaîne, où elle se réalise en "constructions verbales" linéaires, dans lesquelles il est difficile de discerner les éléments rectionnels des non-rectionnels. On devra donc reconstruire pour chaque classe de verbes les éléments qui en constituent la rection, en utilisant pour cela les propriétés qui semblent caractéristiques : manifestation de la construction sous forme d'élément grammatical comme un clitique "elle leur en donne ..." ; éventuellement présence obligatoire de l'élément, comme par exemple "de cette manière" dans "il se comporte de cette manière", etc (1). Pratiquement, on repèrera les éléments de la rection verbale en recourant au maximum aux clitics, qui nous semblent fournir les meilleurs révélateurs (2).

(1) Une approche de l'analyse de la rection verbale a été proposée dans la thèse de Claire Blanche-Benvenista, et dans celle de José Deulofeu.

(2) Sur "l'approche pronominale", cf. article à paraître de Cl. Blanche et K. Van den Eynde, in Cahiers de lexicologie.

On posera donc qu'en structure la réaction verbale se présente comme la mise en relation par un verbe de places de réaction selon le modèle :

$$V (P_0, P_j, P_k \dots)$$

Ex : recenser (P₀, P_I), réalisé sous forme de clitiques comme :

il le recense

Au niveau de la réalisation en chaîne des réactions, on peut faire les remarques suivantes :

- un système de marquage des places de réaction peut être repéré au niveau morphologique : l'accord signale la place qui se réalise comme sujet de la chaîne, l'absence de marque, un élément distingué de la réaction (le livre dans je donne le livre à Pierre est le P_I de donner réalisé sans marque) ; des prépositions sont affectées à la réalisation de certaines places ; il semble que pour une chaîne donnée, trois constituants au maximum pourront être reconnus comme des réalisations de places de réaction d'un verbe, par exemple :

| | | | | | | |
|---|---|----------|----------|----------|-----------|---------------------|
| | O | V | S | | | |
| | | O | S | V | | |
| (| | <u>S</u> | <u>V</u> | <u>O</u> | <u>àN</u> |) prepN prepN |
| | | reaction | | | | |

----- construction nucléaire -----

- L'ordre n'est contraint que pour certaines catégories morphologiques comme les clitiques ou les pronoms qu- ; pour les groupes ayant comme tête des N, il n'est absolument pas impératif. La question de l'ordre ne peut être dissociée de celle du schéma intonatif de la chaîne. On distingue pour l'instant une réalisation sous forme de chaîne liée, c'est-à-dire sans rupture intonative et sans pause, et la réalisation rompue. On observera alors qu'un constituant àN peut apparaître en tête, dans une chaîne liée comme dans une chaîne rompue :

| | |
|--------|---|
| rompue | <i>à Paul, j'ai parlé</i> |
| liée | <i>à ce livre correspond cette couverture</i> |

L'ordre SVO doit être rattaché plutôt à des habitudes d'organisation discursive dans les énoncés purement informatifs qu'à des nécessités de structure.

- pour certains verbes, on observe plusieurs chaînes possibles qui ne diffèrent pas seulement par l'ordre des éléments mais par leurs marques :

il en profite / ça lui profite

On est cependant amené, sur la base d'un certain nombre de propriétés, à poser que les deux chaînes représentent une double possibilité de réalisation d'une réaction unique du verbe profiter. Profiter aurait comme réaction :

| | | |
|-----------|----------------------|-------|
| | <u>profiter</u> (P2, | P3) |
| réalisé : | lui | ça |
| | à lui | de ça |

la place P2 se réalisant soit comme sujet dans il en profite, soit comme àN dans ça profite à Jean.

B. La syntaxe non nucléaire a pour caractéristique de ne pas se ramener à une organisation de type "tête et satellites". On isole pour l'instant plusieurs types :

a) les corrélations qui reposent sur une relation de solidarité entre des éléments appartenant à deux constructions ("tel père tel fils", "plus il va plus il gagne", "si elle est pas bachelière alors elle a un concours d'entrée"). On devra étudier le degré de codification de ces corrélations.

b) les greffes. Si l'on considère des énoncés comme :

Marie- bête comme elle était- ne pouvait rien faire

*Marie- elle habitait près de chez nous- venait très
souvent*

Marie- ou plutôt sa soeur- pourrait faire ça pour nous

On y voit réalisée à des degrés de codification divers, une syntaxe propre aux langues naturelles, qui consiste à insérer - greffer - un élément dans le déroulement d'une construction. Il s'agit là d'une syntaxe attachée à une fonction discursive particulière : celle qui veut que le locuteur puisse faire un commentaire sur son discours à quelque point de son déroulement qu'il en soit. Ce commentaire peut être une correction sur un terme, une rectification sous forme de reprise de ce qui a été dit, un apport supplémentaire d'information sur un terme ou sur l'ensemble d'une construction. Les diverses formes d'apposition que l'on a recensées ne seraient que des cas particuliers de cette syntaxe comportant quelques codifications grammaticales : accord, pronoms qu-, etc. La seule marque constante de la greffe étant une rupture intonative particulière de la chaîne.

c) L'organisation binaire, qui présente deux éléments d'énoncé dans une relation de couple, toujours réalisée sur une chaîne rompue, ("le même argent on peut payer un loyer"). La relation n'est pas marquée par des catégories grammaticales.

3°/ Présentation des constructions binaires :

On connaît un type de construction élémentaire, qui consiste à regrouper deux unités successives en une relation binaire. Dans des énoncés comme :

*Paris bof
ça jamais
pas mal ce film,*

on a un effet de construit, marqué par un schéma intonatif qui oblige à considérer, outre les unités successives, la relation qui les couvre.

Il semble établi que l'on observe cette construction élémentaire dans toutes les langues, aussi diverses qu'elles soient. On croit avoir observé que l'enfant, dans son apprentissage de la langue, passe d'une phase où il énumère des unités faites pour désigner, comme "coucou" - "pfuit", à la constitution d'une unité binaire "coucou

pfuit". Bally (3) notait que l'ordre des termes dans cette relation, n'est pas régi par les mêmes règles que chez les adultes, l'enfant disant aussi aisément "parti papa" que "papa parti". Il semble que les mots utilisés ne soient pas catégorisés grammaticalement, et qu'il s'agisse du couplage de deux formes de même statut. Ferguson (4) remarque que dans toutes les langues qu'on connaît, il semble y avoir une pratique du langage réservée aux "sous-locuteurs", jeunes enfants, étrangers, sourds, etc., et qui consiste à coupler des mots selon une "structure équationnelle" ; (les mots, dans cette pratique, sont souvent utilisés à une forme non fléchie). Il s'agit d'une pratique du langage posée comme factice et distincte d'un usage "normal" de la langue.

On sait qu'il n'est pas possible de rendre compte du fonctionnement syntaxique des langues en utilisant ce principe élémentaire, mais on doit déterminer quelle place il occupe, par rapport aux autres procédés. On retiendra que cette construction binaire se caractérise par le fait qu'elle manifeste deux unités construites en une seule qui les englobe (ce qu'on peut représenter par une forme de parenthésage comme : ((a) (b)) ; que d'autre part, cette relation n'utilise pas nécessairement des marques morphologiques. Nous pensons qu'elle s'exerce dans les énoncés, en utilisant comme termes des éléments qui sont des catégories grammaticales, mais sans que la relation soit représentée par une catégorie morphologique.

Un autre effet de "construit" contribue à l'élaboration des énoncés, avec une importance particulièrement grande pour le cas des constructions binaires ; il s'agit de ce que nous appellerons

(3) Bally Ch. Linguistique générale et Linguistique française, 1ère partie, chap. 2, A. Francke. Berne.

(4) Ferguson Ch. Absence of copula and the notion of simplicity in Pidginisation and creolization of languages Dell Hymes ed. Cambridge University press 1971.

voir aussi Li ch. Thompson S. Subjectand topic : a new typology of languages in subjectand Topic Charles Li ed. 1976.

"effets de taxinomies". On conviendra que, des deux énoncés suivants :

1) "*Claude dehors, Denis bof, Rémi horrible*"

2) "*lundi lavage, mardi repassage, mercredi repos*"

le deuxième donne un effet de construit plus perceptible (et qu'il est de plus, plus facile à mémoriser). Dans chacun des trois couples, on trouve des termes reliés entre eux par la connaissance préalable que nous avons de la liste lexicale à laquelle ils appartiennent ; aucun effort de mémorisation n'est nécessaire pour la succession de termes (a), dans la mesure où la liste en est supposée acquise par tous les locuteurs français adultes. La taxinomie des jours de la semaine, connaissance culturelle, fournit un ordre qui structure l'énoncé. D'autres taxinomies, moins largement partagées, fourniraient une organisation évidente pour certains, opaque pour d'autres (par exemple une énumération ordonnée de noms de joueurs de foot ball). Si la syntaxe des langues était conditionnée par des organisations de ce type, les locuteurs seraient toujours liés par la connaissance du lexique acquise préalablement et ne pourraient sans doute pas communiquer en dehors des réseaux lexicaux qui leur seraient connus.

Compte tenu de cet apport des taxinomies, dont on ne pense pas pouvoir donner de description systématique, peut-on caractériser les constructions binaires et en fournir une typologie ?

La difficulté à délimiter des types vient de ce que l'on doit poser la "binarité" à deux niveaux :

1) Au niveau de la chaîne, il s'agit d'une réalisation sur chaîne rompue, de deux éléments porteurs d'une intonation propre, dont l'un est interprété comme apport et l'autre comme support d'information. Cette disposition linéaire peut être celle qu'adopte une construction syntaxique de verbe, dans un procédé analogue à ce que la tradition appelle "une mise en relief", par exemple :

*à mon père je ressemble
rue de la Harpe il habite
à celui-ci je ne parlerai plus.*

On parlera de réalisation binaire en chaîne rompue, pour une syntaxe verbale. On cherchera les propriétés qui permettent de caractériser ces réalisations comme étant celles de la rection verbale.

2) Au niveau de la structure, il s'agit d'énoncés qui ne peuvent se ramener à la construction syntaxique d'une catégorie grammaticale donnée, et qui sont à poser comme étant structurellement binaires :

selon moi il a tort

*y a des régions on appelle pas ça de la même manière
ce métier on se déplace tous les jours*

On montrera que les réalisations en chaîne rompue donnent des effets d'interprétation proches des constructions structurellement binaires, mais-qu'on a intérêt à ne pas les confondre, sous peine de se condamner à décrire toute une zone de faits, dans la syntaxe du français parlé, comme autant de recours stylistiques à ce qu'on a toujours voulu considérer comme une "syntaxe expressive".

Dans les corpus que nous avons observés, on trouve des énoncés dont la structure semble refléter ce principe :

- *tout était inoncé et//des bestioles/partout//des odeurs nauséabondes/de tous les coins//*
- */le même argent/on peut payer un loyer/*

Dans ce dernier exemple, l'interprétation de l'énoncé est fondé sur les relations lexicales que l'on peut observer entre argent et payer : on peut en donner la paraphrase approximative : "je dis de cette somme d'argent qu'avec elle on peut payer un loyer". Mais le seul élément de construction est la juxtaposition des deux termes, soulignée par l'intonation. C'est là une forme de syntaxe irréductible qu'il nous paraît inadéquat de ramener à une syntaxe où les éléments sont construits par des catégories grammaticales : nous n'admettrons aucun effacement de préposition ni d'un quelconque matériel morphologique.

Le principe de la syntaxe binaire est donc l'opposition de deux termes ; mais cela ne veut pas dire que l'ordre des termes ou leur schéma intonatif soit fixe. On a remarqué depuis longtemps qu'un des types les plus courants de construction binaire oppose un premier membre, le plus souvent à tête nominale, à intonation ouvrente, et un second membre à intonation fermante. Dans l'exemple suivant pourtant le terme nominal est en seconde position, avec une intonation plate :

- *que faut-il faire ce jour là que faut-il faire ceux
qui oublient*
- *ça va pas ce truc là.*

Il semble que l'on puisse formuler la généralisation suivante : l'élément constituant l'apport d'information porte l'intonation fermante, quelle que soit sa place. Comme on le voit, l'interprétation en termes d'organisation de l'information de ces constructions est plus directe que celle des constructions fondées sur les catégories grammaticales.

L'organisation interne des membres de la construction binaire n'échappe pas aux contraintes des catégorisations grammaticales. On trouve à l'intérieur de chacun des membres des organisations complexes dont certaines peuvent se décrire en termes de catégories :

- */des trucs comme ça pour des gamins de 18 ans/eh
ben ça fait un peu drôle/*

Ici, les groupes nominaux, les groupes prépositionnels qui apparaissent dans le premier terme de la construction ont une organisation que l'on peut définir en termes de catégories : des trucs comme ça constituerait la tête à laquelle se rattacherait le groupe pour N.

Dans d'autres cas le premier membre se présente sous la forme d'une énumération de termes :

- *Georges avec les enfants à Paris Porte d'Orléans
dans les embouteillages, pour aller chez eux
les enfants sont malades tellement ils mettent
au temps*
- *mon père sa moto le guidon le chrome est parti.*

Dans le premier cas les prépositions assurent la cohérence des relations entre les termes, dans le second, c'est les relations lexicales qui jouent ce rôle, ainsi que des relais anaphoriques (sa).

Ce n'est pas l'organisation interne des membres qui nous permettra de donner un classement des types de constructions binaires, mais plutôt la présence ou l'absence de relation grammaticale marquée entre les deux termes de ce qui apparaît sous la forme d'une chaîne rompue comportant deux termes en contraste. Le problème central en effet est de repérer les énoncés ou la disposition binaire n'est qu'un effet de chaîne de ceux qui sont sous-tendus par une structure binaire. On constatera dans ce qui suit qu'il y a des cas où l'on peut décider sur la base d'arguments empiriques et qu'il y en a d'autres où l'analyse ne pourra se faire que par analogie avec des cas clairs, c'est en particulier le cas des groupes prépositionnels dans leur grande majorité.

II - UNE TYPOLOGIE DES ENONCES QUI SE PRESENTENT SUR CHAINE ROMPUE.

1°/ Chaîne rompue, élément linéarisé en tête :

Les grammaires décrivent la possibilité d'avoir un élément de la rection du verbe placé en tête, avec le sujet placé derrière le verbe :

*à ces cartes correspondent différentes boites
au lieu dit arrivèrent de nombreuses délégations*

Ce sont des constructions sur chaîne liée ; elles ont des contraintes : on ne peut y mettre certains quantifieurs indéfinis :

*? à rien, quelques uns, correspondent ces boites
? à personne survint cette mésaventure*

Il s'agit de types à résonnance assez littéraire.
Les réalisations que nous trouvons dans les corpus sont différentes,
nous avons :

préposition + N, rupture de chaîne, sujet + verbe

- à ma tante il ressemble
- que Michel j'ai vu
- que dans le jardin je veux jouer
- à cette gauche là oui j'appartiens (presse)
- tandis que maintenant on connaît plus personne
plus personne on connaît (i.20.7)

Le schéma intonatif est très différent des exemples précédents : le premier élément porte une intonation de fin de prédication au lieu d'une intonation montante, le second une intonation plate. De tels énoncés sont souvent associés à une situation de discours où le locuteur refuse un focus d'un énoncé précédent :

- tu veux bien jouer dans la cour/que dans le jardin
je veux jouer
- tu as vu Michel et Anne-Marie/que Michel j'ai vu

Le schéma intonatif caractéristique, avec descente sur le premier membre :

des thomson je veux

peut se trouver compliqué par des effets de symétrie, comme dans :

à mon père je parle à ma mère non (1)

Les énoncés de ce type sont souvent associés à des éléments restrictifs comme "rien que, pas même, au moins ..." :

(1) Pour une discussion sur la façon de lier une intonation et une construction, voir le travail de J. Deulofeu, en particulier pour les deux intonations de "les haricots j'aime".

- rien qu'à lui je l'offre
- personne j'ai vu, rien j'ai compris

Dans son fonctionnement le plus "pur", ce type se laisse caractériser par les propriétés suivantes :

- 1) le verbe comporte une place de rection non réalisée à droite du verbe, que nous représentons par () : à sa tante il ressemble ()
- 2) si la place de rection implique une réalisation avec préposition, celle-ci est obligatoire : * sa tante il ressemble ()
- 3) le premier membre ne peut pas être présenté par "il y a" : * il y a à sa tante il ressemble ()
- 4) le premier membre est très peu compatible avec des particules comme ben, hein, caractéristiques des effets "thématiques" : (?) à sa tante ben il ressemble.

Cette structure à effet de focus est facile à déceler quand on a affaire à des éléments de la rection verbale très caractérisés, et surtout à ceux qui se manifestent avec une préposition. Mais on peut, dans deux cas, hésiter pour l'interprétation :

- 1) quand l'élément de tête peut être interprété aussi bien comme étant dans la rection du verbe que en dehors :

des émigrés il aurait frappé

Dans une première interprétation, "émigrés" étant dans la rection verbale, le verbe est transitif et l'on comprend qu'il aurait frappé les émigrés. Dans une deuxième interprétation, avec le verbe "frapper" intransitif, "des émigrés" n'est pas dans la rection, et l'interprétation peut être paraphrasée par "s'il y avait eu des émigrés, il aurait frappé d'autres gens". Seule l'intonation peut nous guider pour trancher.

- 2) quand l'élément de tête, pourvu d'une préposition, peut être interprété comme un satellite du verbe - hors de sa rection, mais pris dans la syntaxe nucléaire du verbe - ou comme un élément non construit par le verbe. Ce serait le cas pour les deux interprétations possibles de :

sans lui j'étais dehors ()

sans lui j'étais dehors

(dans le premier cas j'étais dehors et il n'était pas là ; dans le second, j'aurais pu me trouver dehors sans son intervention). L'intonation est ici aussi discriminante ; l'analyse nous montre dans le premier cas un traitement proche de celui des éléments de la réaction verbale, avec un effet de "place vide" ; dans le deuxième cas, c'est une structure qui n'a rien à voir avec le type de réaction du verbe en cause. Dans les deux cas on a un "complément prépositionnel antéposé", mais les effets de chaîne sont très différents.

Il nous a semblé que, dans les quelques exemples de corpus parisien que nous avons consultés, la structure qui correspond à l'effet de "place non-réalisée à droite" dispose d'un marquage que le français de Marseille ignore, le que :

- du calmant ? on en a un de sirop calmant ; du Nétux qu'on a.

Avec la présence de ce que, les énoncés perdent leur ambiguïté :

*- des émigrés qu'il aurait frappé(s)
- sans lui que j'étais dehors.*

Pour ce type, qui provoque un effet de place vide à droite du verbe, on dira que la disposition en chaîne est binaire (avec tel type de rupture et tel type d'intonation), mais que la structure que l'on pose pour expliquer ces réalisations est une structure déterminée par la construction verbale. Il ne s'agirait donc que d'une "mise en chaîne binaire". On pourrait la rapprocher d'autres réalisations de chaînes rompues, qui se produisent à droite du verbe, avec des éléments impliqués dans la construction nucléaire du verbe :

- et le 31 novembre j'ai été expulsée. Avec la force de l'ordre.

2°/ Double marquage (avec préposition et clitique) :

Il s'agit des constructions qui comportent, sur une chaîne rompue, un premier membre pourvu de ses marques de construction et dans le deuxième membre un verbe pourvu d'un clitique ; entre les deux, un effet d'anaphore est installé :

- *à ma mère je lui ai parlé*
- *de la drogue on en parle pas de ça*

Les éléments de la rection, construits sans préposition sont assimilés à ce type :

- *le coin il doit le connaître*

On remarquera que l'ordre des membres n'est pas pertinent :

- *il doit le connaître le coin.*
- *à Paul je lui parle/je lui parle à Paul*

Ce qui ne serait pas le cas pour un élément dépourvu de sa marque de construction :

- *Paul je lui parle/x je lui parle Paul*

La relation qui unit le verbe aux termes de sa construction est marquée deux fois. Une première fois sur le terme lui-même, ceci n'étant sensible que lorsque la place peut être marquée par une préposition ; et une seconde fois sur le verbe par l'intermédiaire d'un pronom clitique ; on pourrait avoir :

- *de ça à mon père je ne lui en ai pas parlé*

Cette construction impose quelques contraintes :

- on ne peut pas trouver d'éléments quantifieurs indéfinis ou négatifs en relation anaphorique avec le clitique :

- ? *à personne il lui ressemble*
- ? *rien je le lui ai donné*

Il s'agit d'un phénomène que nous interprétons comme une "congruence" entre le clitique et l'élément lexical avec lequel il est en anaphore. On remarque que, lorsque un membre qui contient un nom précédé par un article indéfini est mis en relation avec un clitique de type le, l'interprétation est orientée, de par cette relation avec le clitique, dans le sens d'une lecture "générique" :

- *je suppose qu'un concierge on peut le déranger à toute heure du jour et de la nuit (BD4, 3)*

- il est impossible d'avoir une relation anaphorique entre un groupe nominal et un pronom placé près du verbe, qui ne serait pas clitique :

* *à mon père je pense à lui*

* *avec mon père on s'amuse bien avec lui*

(Sur ce point, on peut remarquer qu'une langue comme le catalan pousse plus loin que le français la possibilité de relation anaphorique, puisqu'elle dispose d'un clitique hi qui peut être mis en relation anaphorique avec des éléments plus divers :

amb el meu pare hi jugem molt bé
avec mon père (je) joue bien avec

En raison de ces phénomènes de congruence, on aurait intérêt à considérer que cette construction "à double marquage" n'est pas une variante expressive de la construction "simple" mais bien plutôt considérer cette possibilité d'exploitation expressive en discours comme une conséquence d'une organisation grammaticale particulière. La charge emphatique paraît bien mince dans des exemples comme :

- *j'ai regretté que tu ne lui aies rien donné à mon père*
- *elles ont la trouille parce que le contremaître il leur parle plus.*

Un exemple comme :

- *de lettre à lui nous n'en avons pas vraiment écrite*

montre qu'un même verbe peut cumuler une construction à élément antéposé à gauche (à lui, élément de la rection de écrire) et un élément à double marquage (de lettre en).

3°/ Constructions purement binaires, sans marquage grammatical :

Nous venons de voir des constructions réalisées sur chaîne rompue, qui englobent des éléments qu'on a intérêt à considérer comme nucléaires en structure. En opposition à celles-ci, nous présentons des constructions qui nous semblent devoir être analysées comme

binaires en structure. Nous commençons par les plus aisées à déceler, celles qui comportent un premier élément dépourvu de préposition ; dans celles-ci, on peut distinguer deux types : celles qui s'accompagnent d'un effet anaphorique signalé par un clitique, et celles qui en sont dépourvues.

A - Premier membre sans préposition.

a) avec clitique :

En fait il s'agit d'un cas particulier dont le cas général est celui où la relation du premier terme au second est perçue à travers une anaphore. Le relais anaphorique peut être un clitique, un pronom disjoint :

- *ce garçon ne veut plus sortir avec lui*

un nom classificateur :

- *l'école je peux plus supporter ce ^{{supplice} truc*

On note des cas où les contraintes d'accord qui régissent les cas ordinaires d'anaphore ne sont pas observées :

- *ils sont cons ce film.*

Ceci montre bien que la relation anaphorique n'est qu'une conséquence au niveau de la cohérence interprétative de l'organisation binaire qui contraste deux termes dont un est interprété comme apportant de l'information sur l'autre.

On doit cependant noter empiriquement que les constructions qui font appel à un clitique sont les plus fréquentes dans le corpus et à ce titre elles méritent une attention particulière.

Le corpus présente des exemples comme :

- *les écoliers tout le temps il faut leur faire la toilette*

- *les maisons de redressement j'ai connu des types qui y ont été.*

- *des commerces il nous en manque beaucoup*

- votre ruisseau du figuier, on en parle aujourd'hui.

Il n'existe aucune marque formelle de la relation entre "les écoliers" et "faire la toilette". On ne considère pas que l'anaphore (ici entre "les écoliers" et "leur") est une marque grammaticale ; on peut du reste remarquer que, même avec la présence d'un clitique, l'interprétation anaphorique n'est pas obligatoire ; ainsi dans

- des émigrés il les aurait frappés,

on peut très bien donner une double interprétation, l'une où "il" a frappé les émigrés et l'autre où, les émigrés étant présents, il aurait frappé d'autres personnes.

On remarque que la seule différence formelle avec le type précédent est constituée par l'absence de préposition dans le premier membre. Nous refusons de ramener les constructions à une seule source qui serait susceptible de se réaliser avec ou sans préposition ; d'une part pour une raison d'ordre théorique : nous excluons de notre grammaire la notion d'effacement ; d'autre part par ce que les deux constructions présentent des propriétés différentes.

1) Pour autant que nous ayons pu le voir, les premiers termes sans prépositions sont exclus des subordonnées, par exemple :

** Jean craint que mon père son patron lui parle plus.*

En revanche, cette disposition est beaucoup plus acceptable pour le type "à double marquage" :

Jean craint que à mon père son patron lui parle plus

2) Une contrainte d'ordre s'exerce sur ces constructions binaires sans préposition : seuls des termes nominaux personnels sont susceptibles de figurer en seconde position :

- je lui parle lui

- je lui parle mon père

Les nominaux non-personnels passent mal dans cette position :

- * - j'en parle ça
- la politique j'en parle
- * - j'en parle la politique

Dès qu'on a une préposition, cet ordre est possible, quelle que soit la caractéristique du terme nominal :

- j'en parle de la politique, j'en parle de ça

Dans le cas des subordinations, les éléments binaires sans préposition semblent ne pas passer, quelle qu'en soit la place possible :

- on lui a donné la légion d'honneur lui
- * - je m'indigne qu'on lui ait donné la légion d'honneur
lui
- je m'indigne qu'on lui ait donné la légion d'honneur
à lui

On verra plus loin que les conditions de linéarisation ne sont pas les mêmes selon qu'on a affaire à des éléments pourvus de prépositions ou non.

b) Sans clitique :

Ce type nous paraît représenter la forme la plus pure de la relation binaire, dont nous donnerons pour exemple :

L'Education Nationale les cantines se payent au trimestre.

Dans de telles constructions, aucune marque sur le premier terme ne permet de le rattacher à la réaction du verbe qui figure dans le second membre : les deux membres sont formellement indépendants et jouissent d'une totale autonomie syntaxique. La relation découle d'une intégration marquée par l'intonation. Il faut noter que l'intonation ne donne pas seulement la marque de la relation mais encore son sens. Si la courbe est montante sur le premier terme et descendante sur le second c'est ce dernier qui joue le rôle d'apport prédicatif :

- locuteur I : *mais ça c'est partout pareil parce que de toute façon vous savez l'Education Nationale c'est exactement pareil*

- locuteur 2 : *eh oui*
- locuteur 1 : *parce que l'Education Nationale la cantine euh la cantine se paie au trimestre.*

Si au contraire la courbe est descendante sur le premier et plate sur le second, c'est le second qui jouera le rôle d'apport prédicatif :

- locuteur 1 : *Il y a des endroits où on paie la cantine avec trois mois d'avance*
- locuteur 2 : *ben tiens l'Education Nationale la cantine se paie au trimestre.*

Au fil des corpus nous relevons des exemples comme :

- *une affaire comme B. ils ont pas fait de sang*
- *par exemple n'importe quel mec qui veut faire docker travailler sur les ports tu peux pas*
- *je dis que l'express en général si tu regardes les articles ils sont de plus en plus ...*
- *ces gens-là ben les histoires de couple ça n'a pas d'importance.*
- *ces gros souliers, je marche sur les pieds de tout le monde.*

Dans beaucoup de ces exemples on note que les deux membres sont séparés par une particule comme "ben", ou une incise comme "tu vois", qui les caractérise nettement par exemple en opposition avec les types nucléaires.

B - Premier membre avec préposition.

On peut faire entrer dans le cadre des constructions binaires des énoncés où le premier terme est précédé d'une préposition et qu'on ne pourrait pas intégrer à la construction nucléaire du verbe.

Certains groupes prépositionnels ne sont pas ambigus sur ce point : on ne les trouve jamais dans les constructions nucléaires ; par exemple, selon, d'après, dans les exemples suivants :

- *selon lui les cantines ferment à cinq heures*
- *d'après Marie il a tort.*

On ne peut pas les construire liés à droite du verbe :

- *il n'a pas fait ça selon Marie*

(il est évident que "selon les conventions" pourrait être construit sur chaîne liée ; il s'agit d'emplois prépositionnels non intégrables dans les éléments nucléaires). On peut en étendre la liste :

- *à vrai dire, sans blaguer, pour tout vous dire etc.*

Des éléments comme "de sorte que" et "puisque" entreraient dans le même classement.

A la différence des éléments nucléaires, ceux-ci ne peuvent pas être intégrés au champ de la négation verbale :

- *il n'a pas fait ça puisque Paul est arrivé.*

Par ailleurs, ils ne peuvent pas être construits avec "c'est...que"...

* *C'est selon Marie qu'il a fait ça*

* *C'est à vrai dire qu'il a fait ça*

Pour la plupart des prépositions, on posera qu'il y a deux emplois possibles :

- l'un comme élément nucléaire antéposé,

- l'autre comme premier élément d'une relation binaire, même s'il est parfois délicat d'en faire la répartition dans les énoncés. La préposition avec fournit des oppositions assez nettes ; ainsi dans l'exemple suivant, où elle accompagne un élément de relation binaire (avec mon mari, avec le vent), elle est associée à un sens bien différent de celui qu'elle aurait pour un élément nucléaire dans la construction "ça va avec le vent" :

- *je crains le car moi déjà je crains la voiture mais
enfin avec mon mari avec le vent ça va*

"Avec tout ça" forme un élément de binaire qui est parfois difficile à interpréter autrement :

- *avec tout ça il a quand même souri à son père.*

Il passe mal dans la construction en "c'est...que..." :

? c'est avec tout ça qu'il a quand même souri à son père

Certains emplois de comme paraissent tout-à-fait caractéristiques à cet égard :

- comme voiture j'ai une DS et une R4

? c'est comme voiture que j'ai une DS et une R4

Il faut cependant noter que les constructions avec prépositions, à la différence des binaires à premier terme non marqué peuvent se construire librement en subordonnée. De ce point de vue elles se rapprochent des corrélations

- il m'a assuré que comme son frère était malade il resterait chez lui.

On doit en conclure que la préposition suffit à constituer, avec le terme qui suit, une unité grammaticale, qui a sa place dans le système des imbrications de constructions contrairement aux constructions binaires non marquées qui s'y intègrent mal.

Le caractère grammaticalisé des constructions prépositionnelles est souligné aussi par le fait que les éléments qu'elles construisent peuvent se combiner librement, dans n'importe quel ordre, pour former un premier membre de binaire, ce n'est pas le cas des termes non marqués.

Une autre propriété intéressante oppose les constructions binaires prépositionnelles aux autres. Seuls les premiers termes non-prépositionnels peuvent être accompagnés par des constructions verbales comme "il y a" :

** il y a à huit heures je sors*

il y a des femmes tu sais les maris sont dockers

On remarque qu'on ne trouve pas d'exemple de "il y a" introduisant un nom pourvu d'un article défini :

** il y a les femmes les maris sont dockers*

Par ailleurs, on sait qu'il y a des contraintes sur l'apparition d'un élément indéfini en tête, non précédé de "il y a" :

(?) des femmes les maris sont dockers

On pourrait donc trouver une sorte de justification fonctionnelle à ces verbes comme "il y a" ; leur usage paraît proche de celui du déterminant nominal : ils permettent de repérer un terme par rapport à la situation d'énonciation ou à l'univers de discours du locuteur, repérage que l'article indéfini ne peut assurer seul. On pourrait dire qu'un tel repérage est une condition de bonne formation des énoncés à deux termes.

Un certain nombre de verbes fonctionnent comme "il y a". Il paraît difficile d'en définir formellement une classe, d'autant que la variation semble être grande à ce sujet. Nous citerons les exemples suivants :

- *j'ai ma soeur qui est malade*
- *j'ai pas ma fille qui mangent à la cantine*
- *je connais des types ça marche jamais le boulot*
- *moi je vois chez moi ma fille elle dit toujours ça*

En référence à un contexte, à une situation donnés, un verbe pourvu d'un sens adéquat, comme "avoir", "connaître", "voir" peut fonctionner comme "il y a". On pourrait ici reprendre une expression guillaumienne et dire que le "avoir" de "il y a" s'est assez dématérialisé lexicalement pour ne plus signifier que la relation pure à l'instance de discours. C'est donc dans la mesure où un verbe sera apte à se dématérialiser au point d'approcher une telle signification qu'il pourra, dans un contexte discursif donné, être employé comme "présentatif". C'est ainsi que "voir" ou "connaître" en viennent à ne plus signifier que le repérage d'un terme par rapport au locuteur. En revanche, une telle dématérialisation pour "tuer" par exemple ne se produirait que dans une situation où le locuteur se trouve être bourreau ou mercenaire :

-moi un jour j'ai tué un type ça a mal marché

On peut citer des cas de "présentatifs" qui n'introduisent pas un terme indéfini spécifique, mais qui soulignent seulement le caractère thématique du constituant :

- *regardez la Révolution de 1917 elle a abouti à W*
- *alors là tu les voyais toutes les vieilles elles sortaient de leurs maisons et elles avaient toutes ...*

Il est intéressant de noter que ces éléments verbaux peuvent marquer un élément d'un énoncé en l'annonçant comme thème de ce qui va suivre :

- *alors il se trouve que nous avons ici à cinquante mètres là le carrefour P voyez 66 nous attendons un feu depuis des années*

On trouve de tels emplois avec un deuxième membre comportant un clitique, avec effet d'anaphore :

- *il m'a dit il y a un monsieur il a laissé la porte ouverte*
- *il m'est arrivé un monsieur des emplacements publics et il m'a dit ...*

Les corpus nous permettent d'opposer des constructions binaires dépourvues de prépositions, dont certaines apparaissent sans présentatifs, et pourraient difficilement en être pourvues :

- *oui ce métier on se déplace tous les jours*
- *eh bien moi en Charente on appelle ça la Since,*
(M9 - 15)

et d'autres, introduites par un verbe de type présentatif, qui pourraient difficilement en être dépourvues :

- *y a des régions de France on appelle pas ça de la même manière (M9).*

La codification de ces éléments ne pourrait être étudiée que sur un corpus très vaste.

4° / Les corrélations :

Sous sa forme la plus codifiée, la corrélation se présente comme une relation de solidarité entre deux éléments appartenant à deux constructions distinctes. Les exemples suivants illustrent bien la corrélation de type adverbial :

- quand j'ai téléphoné alors je suis allé voir M.C.
- quand j'étais avec mon grand-mère pendant la guerre que des fois bé on n'arrivait pas à la fin de l'année bon bé un voisin vous prêtait mille francs
- et bien on s'aperçoit que lorsque les comités d'intérêt de quartier fonctionnent eh bien dans les quartiers tout marche beaucoup mieux lorsque des comités d'intérêt de quartier sont à l'état latent eh bien rien ne se fait ... (75,3)

On remarque à cette occasion l'importance des éléments de liaison comme eh bien, qui jouent un rôle dans la structuration formelle de l'énoncé. Ce serait cependant forcer les choses que de dire que ces structures sont toujours marquées par un couple d'éléments discrets en relation de solidarité. On constate que très souvent un seul élément est présent :

- voilà donc si elle est pas bachelière elle a un concours d'entrée

ou même que les deux peuvent l'être sans que l'on cesse intuitivement de percevoir un lien corrélatif entre les deux énoncés :

- tu me donnes un sac de blé je te donne une pièce

Il est clair que dans ce cas c'est la structure prosodique qui ne fait d'ailleurs que souligner des parallélismes formels aisément saisissables. Les marques de la corrélation sont d'ailleurs très variées : une solidarité du temps verbal, comme dans :

- ils auraient pris un peu de temps ils auraient fait des maisons convenables,

ou une proposition au participe présupposant une autre :

- et tout le monde en y mettant son coeur on doit peut-être arriver à l'emporter.

Les morphèmes qui marquent le plus fréquemment la corrélation : si, quand, comme, pour, par, puis(que), le subjonctif, le participe, ne sauraient recouvrir exactement les relations "logiques" ou "chronologiques" qu'une forme donnée de culture institue entre faits et événements. Seule une vision naïve de la sémantique peut autoriser à parler de relation en parce que ... exprimant une relation de "cause à effet", de corrélation en si...alors exprimant "l'hypothèse", etc. On doit même considérer que les corrélations n'assertent pas deux faits, mais permettent l'assertion d'un fait à propos d'un autre, sur le modèle exact de ce qui se passe dans les structures à terme nominal. Il est bien évident qu'en discours le fait d'asserter un fait à propos d'un autre implique fortement qu'il y ait quelque rapport entre ces deux faits, mais la valeur sémantique précise de ce rapport n'est pas un fait de langue ; elle ne peut se déterminer qu'en prenant en compte des éléments du contenu référentiel du discours et les lois de rhétorique propres à telle ou telle forme de culture.

CONCLUSION.

La distinction essentielle que nous essayons de dégager entre les constructions binaires "pures" et celles qui peuvent se ramener à des constructions verbales connaissant une "mise en chaîne rompue" est évidente pour le type de la corrélation. Il est évident qu'on ne pourrait ramener, dans :

- tu me donnes un sac de blé je te paie,

la partie "*tu me donnes un sac de blé*" au statut d'un élément de la construction du verbe payer.

En dehors des corrélations, la distinction peut paraître délicate à opérer, une même réalisation de chaîne pouvant parfois être interprétée soit comme un élément de la construction verbale soit comme un terme autonome, en relation de binarité avec le verbe. Ce serait le cas pour :

- avec son père il va au cinéma

Nous devons souligner que, même si la reconnaissance des deux structures est délicate à opérer, elles diffèrent suffisamment, à la fois par leurs propriétés de chaîne et par les propriétés sémantiques qui leur sont associées, pour qu'on soit tenu de poser la distinction.

Ainsi, les propriétés de chaîne qui permettent de distinguer la construction binaire sont :

1) un premier élément de construction binaire peut être séparé, dans la chaîne, du constructeur verbal, par des éléments antéposés :

- l'Education Nationale aux cantines il faut s'attaquer en premier

En revanche, un élément de la construction verbale antéposé ne peut pas être séparé de son verbe par un élément binaire :

** aux cantines l'Education Nationale il faut s'attaquer en premier*

2) un premier élément de construction binaire peut être séparé du constructeur verbal par un élément de rection nominale :

*- Paul je connais un type qui lui a parlé
- Paul je connais des choses qui vont pas*

Mais ceci est impossible pour un élément qui appartient à la construction verbale :

*- * à Paul je connais un type qui a parlé
à mon père quand je pense à lui, je suis sûr
qu'il fera quelque chose de bien*

3) un premier élément de binaire peut aisément s'accorder d'une coordination dans le groupe verbal :

- ce type je suis allé à la gare et j'ai ramené son colis (et je lui ai ramené son colis)

Ceci semble difficile pour un élément de la construction verbale :

(?) à ce type je suis allé à la gare et j'ai ramené son colis

4) Les binaires peuvent être mis en relation avec un verbe pourvu de sa rection lui-même construit avec un verbe qui n'est pas dans sa rection :

- les maréchaux il faut se mettre à genoux pour leur parler,

alors que cela n'est pas possible pour un élément verbal antéposé :

*- * aux maréchaux il faut se mettre à genoux pour leur parler*

Cette série de remarques nous conduit à penser qu'il serait bien délicat de traiter les constructions binaires ici citées comme des énoncés qui auraient été dépourvus de leur préposition par "effacement", car on ne voit pas très bien comment un effacement de préposition pourrait être mis en relation avec ces différentes possibilités de linéarisation en chaîne.

Parmi les propriétés sémantiques reliées à cette différence de structure, nous mentionnerons les possibilités anaphoriques : elles sont nettement plus contraintes lorsqu'il s'agit d'un élément de la construction verbale, que lorsqu'il s'agit d'un élément de binaire.

Ainsi, pour un élément de la construction verbale, il semble que les relations anaphoriques soient équivalentes, quelle que soit la disposition linéaire. Si la relation anaphorique est difficile entre "sa femme et "Jean", dans un énoncé lié :

- sa femme a rencontré Jean,

elle est aussi difficile avec une disposition qui amènerait le complément "Jean" en tête :

- Jean sa femme a rencontré,

(l'interprétation selon laquelle la femme de quelqu'un d'autre a rencontré Jean restant tout-à-fait disponible).

En revanche, on n'aura aucun mal à établir une relation anaphorique entre "Jean" et "sa femme", dans une construction binaire :

- *Jean sa femme est morte*

- *Jean sa femme l'a rencontré au marché*

Nous avons essayé de dégager deux types d'opposition entre ces deux constructions :

- d'une part il nous paraît important de souligner la différence entre les constructions régies par une catégorie grammaticale comme le verbe et les constructions binaires pures qui ne sont pas solidaires de catégories déterminées,

- d'autre part il semble que l'on doit insister sur la différence entre une construction de chaîne rompue, qui présente deux éléments discursivement mis en équilibre et une disposition similaire qui doit être considérée comme structurellement binaire.

La méthode de description des constructions verbales est plus aisée à établir, l'argumentation en est plus facile à hiérarchiser. Pour les constructions binaires, elle est délicate et nous ne prétendons pas y être parvenu. Il nous semble que, entre autres choses nécessaires, il faudrait y faire figurer la notion de codification graduée, telle qu'elle apparaît partiellement dans l'étude des corrélations.

Notre premier objectif est de faire figurer dans un domaine légitime de recherche des éléments qui sont souvent renvoyés au domaine des ratés de la production. Quant à l'étude de la variation propre aux constructions binaires, il nous paraît qu'il est encore un peu tôt pour l'entreprendre. Cela demanderait qu'un inventaire des types possibles de construction binaires ait été mené à bien sur un corpus très important et très diversifié. Nous nous attendons à trouver deux types de variation qui seraient descriptibles dans notre cadre d'analyse :

1) il s'agirait de voir dans quels textes les constructions de ce genre sont attestées et dans lesquels elles le sont peu ou pas du tout. Une telle observation nous conduirait sans doute davantage vers un inventaire des styles à l'oeuvre dans certains textes qu'à une étude de la variation linguistique (on sait que certaines formes de binaires sont bannies des textes dits "soutenus").

2) Les réalisations des types attestés demanderaient un recensement ; par exemple, il serait utile de déterminer le lexique des verbes qui peuvent servir de présentatifs à la façon de "il y a".

Nous sommes bien conscients de déplacer le problème d'étude de la variation, en tant que paramètre socio-linguistique, dans la mesure où ces constructions ne sont pas repérées par rapport à des éléments fonctionnels du discours, mais seulement par rapport à des dispositions formelles et des repères de catégories grammaticales.